

# Annnonce aux Médias

## Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Division de la communication

Réf: MA020f09

Tél. +33(0)3 90 21 49 36

Fax + 33(0)3 88 41 27 51

Internet: [www.coe.int/congress](http://www.coe.int/congress)

e-mail: [congress.com@coe.int](mailto:congress.com@coe.int)



### 47 Etats membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
«L'ex-République  
yougoslave de  
Macédoine»  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Monténégro  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

Strasbourg, 02.03.2009

## Gestion de l'eau et pouvoirs locaux : le Congrès en passe d'adopter sa contribution au Forum mondial de l'eau

**Date :** Mardi 3 mars (après-midi)

**Lieu :** Hémicycle du Conseil de l'Europe, Strasbourg (France)

**Description :** Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe tiendra un débat sur les services publics de l'eau et de l'assainissement en vue de finaliser sa contribution au 5<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau, qui se déroulera à Istanbul les 15 et 16 mars 2009. M. Hasan Zuhuri Sarikaya (Turquie), Co-Président du Forum, participera au débat, qui sera axé sur le rapport de MM. Vladimir Gorodetsky (Fédération de Russie, SOC) et Piet Jansen (Pays-Bas, PPE/DC).

L'eau est un bien public fondamental autant qu'un facteur écologique, économique et social essentiel au développement durable, et sa gestion est l'un des principaux défis mondiaux actuels. A cet égard, les pouvoirs locaux sont les acteurs les mieux placés pour évaluer les besoins locaux et les ressources nécessaires pour y répondre, pour décider de la manière dont les services de l'eau peuvent être fournis le plus efficacement possible, et pour prendre en compte les conséquences économiques, sociales et environnementales de leurs décisions pour les communautés locales.

Le rôle clé des pouvoirs locaux dans la gestion de l'eau a été reconnu pour la première fois lors du 4<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau, organisé à Mexico en mars 2006 ; leur contribution avait en effet été intégrée aux documents finaux de l'événement. Pour s'assurer que cette reconnaissance soit réaffirmée lors du Forum d'Istanbul, le Congrès :

- appelle à une participation active des pouvoirs locaux et régionaux afin, d'une part, d'attirer l'attention sur le rôle fondamental de ces derniers dans l'organisation des services publics de l'eau et de l'assainissement et, d'autre part, de garantir leur droit à choisir librement entre différents modèles de gestion ;
- appelle à promouvoir une véritable culture de la responsabilité en matière de gestion des services de l'eau et d'assainissement, qui réaffirme le rôle des collectivités locales et régionales ;
- soutient que la responsabilité légale relative aux services devrait être maintenue au niveau le plus proche des citoyens ;
- demande aux gouvernements de reconnaître la légitimité des pouvoirs locaux et régionaux en tant que niveau approprié de responsabilité et de coopération, et d'encourager les ONG agissant pour la décentralisation et l'amélioration des services dans les pays les moins avancés de mener leurs travaux en partenariat avec les pouvoirs locaux et régionaux afin d'augmenter leur capacité d'action.

**Informations complémentaires :** [www.coe.int/congress-session](http://www.coe.int/congress-session)